



Les Genevez, le 17 mai 2019

## AVIS OFFICIEL

### **Séance d'information - défibrillateur**

Nous avons installé un défibrillateur à l'entrée de la halle de gymnastique, La Sagne-au-Droz 20. Le Conseil communal et la Fondation RéaJura invite la population à une séance d'information, qui aura lieu le :

**Mardi 4 juin 2019 à 19h30**  
**Salle communale des Genevez**

Cette séance est ouverte à toutes et à tous.

### **Nomination d'une conductrice du bus scolaire.**

Madame Nathalie Cestele de Lajoux, a été nommée au poste de conductrice du bus scolaire et ceci dès la rentrée scolaire 2019. Le Conseil Communal lui souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction.

Madame Stéphanie Humair quittera ses fonctions au 31 août 2019. Le Conseil Communal lui adresse ses plus sincères remerciements et lui présente ses meilleurs vœux pour son avenir professionnel.

### **Asphalte Tour, Monsieur Jérôme Mouttet et Monsieur Rudy Teuscher**

La tournée Asphalte Tour s'arrêtera aux Genevez, le 18 juillet 2019 à 20h00. Afin de réserver vos places, vous trouverez un lien sur le site internet de la commune [www.lesgenevez.ch](http://www.lesgenevez.ch) ou à l'adresse suivante : [asphaltetour@jeromemouttet.ch](mailto:asphaltetour@jeromemouttet.ch)

Le pianiste Rudy Teuscher et l'imitateur-humoriste Jérôme Mouttet se produiront dans une remorque.

### **Sécurité de la halle de gymnastique**

Une étude de sécurité des locaux de la halle a été faite suite à une demande de citoyens. Des travaux seront effectués pour répondre aux exigences du rapport.

### **BKW éclairage public – passage en LED**

La commune a engagé des démarches pour le passage en LED de l'éclairage public de tout le village. Les travaux seront, vraisemblablement, échelonnés sur plusieurs années.

### **Etude botanique et herbier - prairies sèches**

Monsieur Anaël Lovis a effectué une étude botanique et un herbier de la prairie sèche à l'entrée Est du village (Bellelay) pour son travail de maturité au Lycée cantonal de Porrentruy. Les personnes intéressées sont invitées à consulter ces derniers au bureau communal.